

PROCÈS PHILIPPE MANIER/HATEGEKIMANA Cour d'Assises de Paris

Compte-rendu des audiences du Jeudi 28 novembre 2024

Compte-rendu N°12 / Jour 18

Par Grace Kidinda

Présentation des principales questions discutées lors des audience et des témoins qui ont participé aux débats :

Questions discutées :

1. *L'attaque de la colline de NYABUBARE et l'implication de l'accusé*
2. *L'attaque de la colline de NYAMURE et l'implication de l'accusé*

Témoins auditionnés :

1. ***Etienne SAGAHUTU, né en 1980, Agriculteur, cité par l'accusation***
Entendu en visio-conférence depuis le Rwanda.
Condamné par une GACACA à 13 ans de prison pour avoir gardé une barrière
 2. ***Martin IYAMUREMYE, né en 1947, cité par la défense***
Entendu en visio-conférence depuis le Rwanda.
Condamné par une GACACA 30 ans de prison pour génocide (participation aux attaques de KAYANZA et surveillance de barrière)
 3. ***Samson MATAZA, né en 1968, Cultivateur, cité par l'accusation***
Entendu en visio-conférence depuis le Rwanda.
Condamné à 15 ans de prison pour des faits de meurtre.
 4. ***Valens BAYINGANA, 58 ans, Agriculteur/éleveur, partie civile***
 5. ***Julienne NYIRAKURU, 40 ans, Institutrice, partie civile***
-

Que savez-vous de l'attaque de la colline NYABUBARE, de l'assassinat du bourgmestre NYAGASAZA et de l'implication de l'accusé ?

M. SAGAHUTU :

Avant que les militaires ne viennent chez nous, le conseiller Israël nous avait expliqué ce qui allait se passer. J'étais au sommet de la colline de NYABUBARE en compagnie de mes voisins tutsis avec lesquels nous gardions nos vaches. Nous y avons passé la nuit du vendredi. Si je suis

resté sur cette colline, c'est parce que je ne savais pas que c'étaient les tutsis qui étaient menacés. Une Toyota blanche était venue vendredi soir et était repartie. Le véhicule était revenu le samedi entre 10 et 11 heures. Le véhicule était garé à MUNYINYA. Les gendarmes installaient une arme. J'étais trop loin pour savoir de quelle arme il s'agissait. Les gendarmes avaient commencé à tirer. Les obus soulevaient la terre, on entendait des explosions. Ils avaient encerclé la colline et lançaient des grenades. Nous avons pris la fuite. La population machettait les Tutsis qui tentaient d'échapper aux tirs. J'ai couru à travers les buissons et je me suis rendu sur la colline en face, celle de NDUZI.

C'est ce samedi-là, après l'attaque, que nous avons appris par le conseiller Israël DUSINGIZIMANA et la population que c'est BIGUMA qui avait mené l'attaque. Mais personnellement, je n'avais jamais vu BIGUMA.

Interrogatoire de la défense – Me ALTIT / Me DUQUE

Nous constatons une contradiction totale entre ce que vous avez dit aux enquêteurs français et ce que vous dites aujourd'hui. À la question des enquêteurs français sur le moment où sont arrivés les gendarmes. Vous aviez répondu qu'ils sont arrivés avant que les militaires n'arrivent et que c'est Israël qui vous a expliqué ce qui allait se passer. Aujourd'hui, vous dites que vous avez rejoint Israël qui vous a expliqué ce qui allait se passer. Mais pourquoi vous remontez sur la colline alors que vous savez que les réfugiés tutsis seront attaqués ?

M. SAGAHUTU : A leur arrivée j'étais avec les tutsis sur la colline en train de voir d'où ils allaient venir. Nous pensions que c'étaient des Interahamwe mais en réalité, c'étaient des voisins hutus. C'est le lendemain qu'Israël nous a demandé d'aller pourchasser les rescapés de l'attaque.

Comment ça se fait qu'une personne qui vous a attaqué la veille puisque vous étiez à la colline, vienne vous demander de l'aide à pourchasser d'autres le jour suivant ?

M. SAGAHUTU : Israël ne m'a pas demandé de l'aide pour aller les tuer. Ce jour-là, j'ai vu les gens pourchasser les rescapés et j'ai suivi le mouvement.

Vous avez dit que vous n'avez pas participé en tant qu'attaquant lors de l'attaque de la colline de NYABUBARE, pourtant Obed BAYAVUGE affirme vous y avoir vu !

M. SAGAHUTU : je vous précise que j'étais du côté des tutsis donc je n'étais pas avec les assaillants.

Commentaire du Président de la Cour :

En effet, le procès-verbal de ce témoin est assez confus.

M. IYAMUREMYE :

J'ai beaucoup entendu parler de BIGUMA. Il se disait qu'il a tué le bourgmestre NYAGASAZA. C'est le conseiller Israël du secteur de MUSHIRAGUNGU qui en parlait. Il disait que BIGUMA avait emmené le bourgmestre pour le tuer. Personnellement, je ne connaissais pas BIGUMA.

Interrogatoire de la défense – Me ALTIT :

Vous nous dites que Matthieu NDAHIMANA, président des causeries GACACA, sensibilisait les gens à passer aux aveux et à demander pardon. Donc il incitait les gens à reconnaître les faits et à demander pardon pour avoir la clémence.

M. IYAMUREMYE : c'était un programme de l'État en prison. Son rôle était de nous encadrer et de porter nos doléances. Il était secondé par Israël DUSINGIZIMANA. Avant les audiences de GACACA, il y a donc eu cette démarche où les accusés discutaient de ce qu'ils allaient dire.

Est-ce que le plaidé coupable permettait une peine plus clémente ? Et pourquoi n'avez-vous pas plaidé coupable ?

M. IYAMUREMYE : Oui, on obtenait des peines plus clémentes mais je n'ai pas plaidé coupable car je ne reconnaissais pas les faits pour lesquels ils m'incriminaient. Les autres m'ont dit que dans ce cas-là, je ne bénéficierai pas de clémence !

Observation de l'avocat général :

Il y a également des ateliers dans les prisons françaises pour échanger avec les détenus afin de comprendre et expliquer les actes et donc, pour faire parler et accompagner.

Réponse de la défense à cette dernière observation – Me DUQUE : *Mais pas pour les mêmes faits !*

M. MATAZA :

J'habitais au village de KARAMBI à la frontière du Burundi. J'étais au cabaret, assis à l'extérieur, et on avait une vue sur la rivière. J'ai vu arriver le bourgmestre qui voulait traverser la rivière. Un véhicule Pick up blanc est arrivé avec 4 gendarmes. Ils ont saisi le bourgmestre et l'ont poussé dans véhicule sans violence. J'ai appris que c'était BIGUMA par le conseiller de secteur de MBUYE. Je n'avais jamais entendu parler de lui auparavant. J'ai entendu parler de lui après, notamment en prison par Israël DUSINGIZIMANA et lors de la période de commémoration du génocide. Ils avaient aussi arrêté Pierre NYAKARASHI, puis ils étaient repartis. Les tutsis de mon village avaient déjà traversé la rivière avant l'arrivée de ces gendarmes. C'était après leur départ que d'autres tutsis, en provenance de CYIMVUZO et GISASA, étaient arrivés pour traverser la rivière. Ni les gendarmes, ni les miliciens n'ont tiré sur ceux-ci puisqu'ils n'y étaient plus. Les tirs venaient de militaires burundais qui tentaient d'intimider les hutus qui voulaient les bloquer et ainsi, faciliter la traversée des tutsis à l'aide d'une corde.

Interrogatoire de l'accusé – Philippe HATEGEKIMANA :

Pour finir sur les événements à NYABUBARE et la mort du bourgmestre, qu'est-ce que vous souhaitez dire ?

Concernant toutes ces scènes qui se sont déroulées à NYABUBARE, je n'y étais pas. Je précise que tous les témoins qui sont passés, ont fait certainement des dépositions pour voir leurs peines atténuées. J'ajouterai même que ces témoins sont sous pression, ils ne sont clairement pas libres. On sent qu'il y a quelque chose derrière, une forme de pression faite sur eux.

Que savez-vous de l'attaque de la colline NYAMURE et l'implication de BIGUMA ?

M. BAYINGANA :

Quand le génocide a commencé dans la zone où j'habitais, nous avons appris qu'à la colline de KAYANZA, les plantations étaient incendiées et les gens tués. Nous sommes allés à la rivière de NYARUBOGO qui nous séparait de cette colline et nous avons en effet observé ces faits. Un voisin répondant au nom de NGEZAMAGURU nous a dit que ce sont les tutsis qui étaient recherchés et qu'ils devaient être tués. Ma famille et moi étions allés nous réfugier à la colline de NYAMURE. Le 27 avril, entre 13h et 14h, nous avons vu monter un véhicule avec des policiers communaux de NTYAZO et de MUYIRA. BIMENYANDE, responsable du comité de cellule de GATERA, un des assaillants, demandait aux gens de monter pour prêter main forte précisant que les gendarmes et militaires arrivaient. Ils avaient encerclé la colline de sorte que personne n'y échappe. Je connaissais BIGUMA car il était gendarme à NYANZA. Lors de l'attaque de NYAMURE, il avait un fusil, un béret rouge, un uniforme marron, il tirait sur les tutsis et donnait des ordres aux autres gendarmes. Je l'ai vu avancer et tirer le premier et ensuite, les autres l'ont suivi. Je me suis dit que c'est ainsi qu'il donnait des ordres. J'avais réussi à m'enfuir et à me cacher dans un trou dans une bananeraie. Environ 3 jours après, je suis sorti et je me suis caché dans la brousse jusqu'à l'arrivée du FPR. Je suis le seul survivant de ma famille et j'ai reconnu les corps des miens grâce à la couleur de leurs vêtements.

Mme NYIRAKURU :

Après la chute de l'avion, la situation s'était dégradée et nos voisins hutus s'étaient sentis obligés de tuer les tutsis. J'avais fui avec ma famille. Nous avons marché jusqu'à KAZARUSENYA, à la frontière avec le Burundi. Nous avons trouvé à cet endroit une barrière surveillée par des Interahamwe. Ils machettaient des gens. Mon père et mes 2 frères y avaient perdu la vie. Par conséquent, nous avons rebroussé chemin et nous nous étions rendus à SHARI. Là, la situation s'y était dégradée également et nos tantes maternelles nous avaient conduit à NYAMURE. Il y a eu des attaques consécutives des Interahamwe jusqu'à l'arrivée des gendarmes. Un gendarme s'était présenté en s'adressant aux Interahamwe sur le lieu en disant : « *Moi, AFENDE (chef) alias BIGUMA, ma mission est d'exterminer les tutsis, ces chiens !* ». C'était le massacre. J'étais avec ma tante quand on lui avait tiré dessus et j'avais aussi feint de mourir. Je m'étais relevée quand il n'y avait plus de bruits de balles. J'avais fini par croiser mon oncle maternel qui m'avait emmenée avec lui à KARAMA. Là-bas, la situation était semblable à celle de NYAMURE. Les mamans nous avaient caché dans la bananeraie, dans les ravins antiérosifs. Les assaillants nous avaient retrouvés et avaient tués beaucoup d'entre nous. Ma cousine et moi avons pu nous échapper mais ma cousine a été tuée par la suite. J'ai réussi à m'enfuir et je suis tombée encore sur d'autres Interahamwe dont l'un avait, cette fois, éprouvé de la compassion pour moi. Il m'avait emmené chez lui et m'avait confiée à sa femme. J'y suis restée jusqu'à l'arrivée du FPR.

Fin de journée.